

c 328 2mk

51  
5

# CADASTRES ABRÉGÉS

DES SEIGNEURIES DU

## DISTRICT DE MONTRÉAL,

DÉPOSÉS AU GREFFE DE MONTRÉAL, CHEZ LE RECEVEUR GÉNÉRAL  
ET AU BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, SUIVANT LES  
DISPOSITIONS DES STATUTS REFONDUS POUR LE  
BAS CANADA, CHAP. 41, SECTS. 25, 26 ET 27.

ET PUBLIÉS SOUS L'AUTORITÉ DES COMMISSAIRES.

**VOL. II.**



QUEBEC.

IMPRIMÉS PAR STEWART DERBISHIRE ET GEORGE DESBARATS,

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

1863.